

ÉTUDES DE MEURS
SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

HISTOIRE DU TEXTE

Alors intitulée *Gloire et malheur*, *La Maison du chat-qui-pelote* parut pour la première fois le 13 avril 1830 et ne reçut son titre définitif qu'en 1842, lors de l'édition de *La Comédie humaine*. Sur la date de sa rédaction, Balzac n'a donné qu'une seule indication, lorsqu'il ajouta à la fin de la troisième édition du récit : « Maffliers, octobre 1829. » De ce séjour à Maffliers on ne sait rien, que cette ligne : probablement il y rejoignait la duchesse d'Abrantes en séjour chez les Talleyrand-Périgord. Balzac resta-t-il assez longtemps pour rédiger réellement toute sa nouvelle? Eclair-ce au début à la fin du mois? Au début, vraisemblablement, car la rédaction de *Gloire et malheur* devait être très avancée, sinon achevée, lorsqu'il proposa les *Scènes de la vie privée* aux éditeurs Mame et Delaunay-Valleé avant le 22 octobre, date de leur acceptation (*Corr.*, t. I, p. 415). Ce pourrait être même l'achèvement de sa rédaction qui le pousse alors à faire cette offre d'un ensemble qui devra former deux volumes in-8°, car, excepté *Gloire et malheur*, l'unique autre récit existant à cette date était *La Paix des ménages*, écrite en juillet (peut-être encore *Le Rendez-vous* qui formera plus tard le début de *La Femme de trente ans*). Un autre détail postulé en faveur d'une rédaction alors achevée : en novembre, Balzac écrit au libraire Levravas seigneur qu'il donne « six heures de nuit (de 9 à 2) [sic] aux *Scènes* dont [il n'a] qu'à corriger les épreuves » (*Corr.*, t. I, p. 416). Donc, au début de novembre, le manuscrit de *Gloire et malheur* était achevé depuis assez de temps pour qu'il ait pu être tiré en épreuve.

Le MANUSCRIT est conservé à la bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul, à Chantilly, sous la cote A 89. Il est complet et comprend 35 feuillets. Comme dans tous les manuscrits de Balzac, le texte est plus court que celui de la première édition : de nombreux ajouts sont intervenus au fur et à mesure des corrections d'épreuves. Mais dès le stade de manuscrit, soit au fil de la rédaction, soit en relisant, Balzac augmentait déjà son texte, ainsi qu'en témoignent, page après page, les nombreuses et parfois longues additions qui empiètent les larges marges. On relève aussi d'assez

nombreuses ratures, qui correspondent soit à une difficulté immédiate de rédaction, soit à un changement après lecture.

Ce manuscrit présente une particularité que l'on ne retrouve guère que dans les manuscrits de cette époque : six pages — les folios 3 à 8 — proposent au verso des textes entièrement cancellés. Sous les lignes de boucles enfouissant soigneusement sur des pages entières, les lignes de texte, il existe trois différents débuts de *Gloire et malheur*, dont le titre était inscrit en tête des folios 3, 4, 5, 6 et 7. Ces débuts sont évidemment antérieurs au manuscrit proprement dit. Une fois déchiffrés, la lecture permet de les reclasser et de leur assigner un ordre chronologique : le premier se trouve sur les versos des folios 6, 8 et 5; le deuxième sur les versos des folios 3 et 7; le troisième, deux lignes et deux mots, sur le verso du folio 4.

Ces textes sont extrêmement difficiles à déchiffrer. L'entreprise a cependant paru valoir la peine, qu'elle donne et l'on retrouvera ces trois premiers débuts de *Gloire et malheur* en tête des variantes. Leur intérêt est de plusieurs ordres. Tout d'abord, ils offrent, en somme, ce que Balzac inédit. Quant au deuxième et au troisième, ce mérite serait relativement mince dans la mesure où ces textes apparaissent parfois comme très proches de celui du manuscrit. Ils donnent pourtant lieu à réflexions. Bien qu'ils soient déjà très raturés et constellés d'ajouts, il est cependant évident qu'un désir de Balzac de refaire un texte plus clair, plus lisible, n'explique pas tout, et en tout cas pas un tel acharnement à les canonifier. D'autant que de nouvelles ratures de nouveaux ajouts tendaient aussitôt tout aussi peu lisibles les nouveaux textes recopiés. Quel psychologue expliquera le besoin qu'éprouvait alors Balzac à s'appliquer ligne après ligne, page après page, à tracer ces interminables boucles? Faute d'explication, ces débuts raturés permettent d'autre part de hasarder une supposition sur la mise en train de la création chez Balzac : beaucoup de ses manuscrits postérieurs et même tardifs présentent des pages de début dont l'écriture fine, appliquée, fait penser à un travail de recopiage. Par l'exemple de ses premières œuvres, il est donc permis de penser que Balzac conserva l'habitude de refaire ses débuts. Mais de façon générale, il ne garda plus trace de ces essais.

Autre sujet d'intérêt : la comparaison entre les deuxième et troisième débuts cancellés et le début du manuscrit proprement dit. En effet, l'avant-dernière phrase du deuxième début cancellé (la dernière ne réparait pas dans le manuscrit) se retrouve au bas du folio 6 du manuscrit. Or, elle se trouvait au bas du second folio du deuxième début : en le refaisant, Balzac

a donc triple son texte. L'économie même du récit a été bouleversée, car le texte du manuscrit introduisait enfin les personnages de Sommeville et d'Augustine, totalement absents du texte cancellé.

De ces trois premiers essais cancellés, le premier est incontestablement le plus intéressant. Il révèle que Balzac avait tout d'abord conçu un début absolument différent, dans la forme et surtout dans le fond, de celui qu'il élaborera finalement. Il propose donc un cas assez exceptionnel dans la création balzacienne et peut-être capital dans l'histoire de son évolution. Historique et physiologique, cette première conception de *Gloire et malheur* porte la marque de l'auteur du *Dernier Chouan* et de la *Physiologie du mariage*, alors que le deuxième essai est déjà l'œuvre de l'auteur des *Études de mœurs* et de *La Comédie humaine*. Cependant, avec Balzac rien ne disparaissait. Maladresses à part, et reminiscences pour le moins mêlées de Fénelon et de Lamotte-Langon, son premier texte contenait des considérations, des réflexions auxquelles Balzac tenait; notamment sur les différences du passé et du présent, sur l'uniformité des apparences des hommes au XIX^e siècle. S'il abandonna sa conception première du récit, il n'abandonna pas ces réflexions: on les retrouve dans l'« Introduction » aux *Études de mœurs*.

LES ÉDITIONS CONTRÔLÉES PAR BALZAC SONT :

— l'édition originale. Le 22 octobre 1829, les éditeurs Mame et Delannay-Vallée acceptaient la proposition de Balzac pour un ouvrage en 2 volumes in-8^o intitulé *Scènes de la vie privée*. Annoncé le 10 avril 1830 par la *Bibliographie de la France*, ce ouvrage de « M. Balzac, auteur du *Dernier Chouan* ou *le Portugal en 1800* » parut le 13 avril, comme l'indique une lettre écrite le 14 à Zulma Carrand ou Balzac évoque « la *Scène de la vie privée*, qui ont paru hier ». Six nouvelles, une « Préface » et une « Note » à la fin du second volume composaient cette édition (voir Appendice critique, p. 1172 sq.). Parmi ces nouvelles, *Gloire et malheur* n'occupait pas la première place, l'ourd honneur dévolu à *La Maison du chat-qui-pelote* dans *La Comédie humaine*, mais était placée en tête du tome I.

— la 2^e édition, dans l'édition augmentée des *Scènes de la vie privée*, prévue par contrat le 28 août 1831 (*Corr.*, t. I, p. 574-575), annoncée par la B.F. le 26 mai 1832, éditée par Mame Delannay, en 4 volumes in-8^o, dont les deux premiers reproduisaient l'édition de 1830, à l'exception de la « Note » supprimée. *Gloire et malheur* occupait donc la tête du tome I.

— la 3^e édition, dans l'édition encore augmentée des *Scènes de la vie privée*, qui, en 4 volumes, ouvrait les *Études de mœurs* au XIX^e siècle, publiées en 12 volumes in-8^o de 1834 à 1837. *Gloire et malheur*

venait à la suite de l'« Introduction » et du *Bal de Scènes* dans le tome I annoncé par la B.F. le 4 juillet 1835, et publié par Mame Ch. Bechet;

— la 4^e édition, dans la « Nouvelle édition revue et corrigée » des *Scènes de la vie privée* éditée, après contrat du 12 novembre 1838 (*Corr.*, t. III, p. 432-436), par Charpentier en 2 volumes in-12, annoncée par la B.F. le 5 octobre 1839. *Gloire et malheur* y gardait la deuxième place après *Le Bal* dans le tome I;

— la 5^e édition, dans *La Comédie humaine* éditée par Furne, Dubochet, Hetzel et Paulin, où les *Scènes de la vie privée* occupaient les quatre premiers volumes. Cette fois, *Gloire et malheur* devient *La Maison du chat-qui-pelote* et inaugure *La Comédie humaine* en venant immédiatement après l'« Avant-propos » dans le tome I, dont la première livraison fut annoncée par la B.F. le 23 avril 1842.

Seules les troisième et cinquième éditions ont été corrigées par Balzac. Le texte de la deuxième est identique à celui de l'édition originale. Le texte de la quatrième est identique à celui de l'édition Béchet, à l'exception de quelques graphies modernisées sans doute par les typographes. Les deuxième et quatrième éditions n'offrent donc pas de variantes à considérer.

SIGLES UTILISÉS

M. Manuscrit.
 orig. Édition originale, Mame et Delannay-Vallée, 1830.
 B. Mme Béchet, 1835.
 F. Furne, 1842.
 FC. Furne corrigé.

PREMIÈRES ÉBAUCHES

On peut considérer les trois premiers débutés de *Gloire et malheur*, cancellés au verso de six folios du manuscrit, comme les ébauches les plus remarquables de ce texte, en qualité et en quantité. Les voici donc, publiés ici pour la première fois. Quelques mots ont pu être débiffés; ils sont indiqués par l'abréviation [M.]. Pour l'agencement de la lecture, il a paru préférable de ne pas reproduire les raters, sans exception significative. Ces trois textes

se trouvent dans l'ordre chronologique de leur création. Le premier est celui du verso des folios 6-8-9 du manuscrit; le deuxième, celui du verso des folios 3-7; le troisième, celui du verso du folio 4.

GLOIRE ET MALHEUR

[1^{er} état]

Aujourd'hui le niveau légué à la Charte par la Révolution a passé sa ligne d'égalité sur tous les rangs, et à l'exception de quelques maisons historiques ou des familles investies de la Parie, les diverses professions et les états ont contracté à peu près les mêmes habitudes, un habillement uniforme donne au premier coup d'œil une même tournure aux individus, et la plus heureuse de toutes les libertés, fruit du rétablissement du système constitutionnel, a réellement fait de la France, une même famille. Alors chaque jour a vu se perdre ces nuances qui jadis distinguaient si fortement les classes de la société et que certain Evêque de Cambrai voulait numérotter dans son utopie par des bandes brunes ou rouges et le nombre des franges permises aux habits mens, de peur de voir l'ambition mettre le trouble dans l'Etat. Maintenant il n'existe pas trois femmes d'apothicaires qui n'aient pas de collier de perles orné d'une grille? ou d'une croix en diamans pour mettre au bal; le plus modeste épicier à Paris voit l'acajou décorer sa chambre nuptiale et le dimanche, un étranger ne reconnaîtrait guère dans leur élégant tilbury ou sur leurs chevaux, l'agent de change qui la veille lui a vendu un coupon de rente, le carrossier qui lui loue son landau, le tapissier qui lui a livré un meuble, le marchand de bois auquel il a soldé un mémoire. Un pair de France salue son libraire et quelques fois déjeune chez lui, un avoué va au bal d'un noble duc, la plus fière et la plus élégante princesse voit sa robe portée par une riche modiste. Les anciennes saturnales de Rome sont devenues une conquête de nos lois dûe à notre longue tempête et avant qu'elles s'établissent plus complètement dans les départements, elles régneront à Paris d'une manière despotique. On ne voit plus que de loin en loin et comme clairessees dans la civilisation ces vieilles familles qui ont conservé les mœurs et les costumes caractéristiques de leurs professions. Le flâneur dont les jouissances ont été doublées par le plaisir difficile, qui se rencontre dans l'investigation physiognomique des passans depuis l'ère de la liberté, regardé avec étonnement ces anciens débris de l'ancien monde. M. Cuvier ne fut pas plus surpris d'apprendre qu'un homme fossile existait à Moret, que de voir les Parisiens de voir marcher d'un pas lent l'équipage

à marche-pied fixe et à un cheval d'un vieux docteur dont la tête oïgogénait garde une étroite pertuisane [ill.] et qui porte cet air mais et grave immortalisé par Molière. Qui ne s'est pas arrêté souvent en voyant quelques rentiers du Marais, quelques anciens procureurs conservant sous leur bras le chapeau plat avec trois cornes, et ayant aux pieds de vénérables souliers à boucles et mettant au jour les dentiers mollets, qu'il sera permis de contempler à la génération actuelle. Intrepides légiers de la Quotidiennne, ce sont ces judiciaires champions de l'ancien ordre des choses, qui s'en vont criant que tout est monstrueux en France, qu'il a fallu vivre jusqu'aujourd'hui pour voir un petit tanneur faire une famille de vingt millions, tandis qu'avant la Révolution il eût fallu que Maître Grimou de Reynière s'en mêlât pour voir une pareille chose, que le luxe gagne et perd tous les commerces, que jadis un marchand ne payait pas cinq cents francs une enseigne, et ne dépensait pas mille écus pour assavoir Madame dans son comptoir d'acajou, mais qu'il avait dans sa cave des écus amassés et du bon vin, qu'il le buvait en se retirant du commerce et que les écus servaient à faire mettre son fils au Parlement, que c'était à cette sage manière de vivre que le Dauphin, les d'Orvilliers, et un grand nombre de noms historiques, qu'une famille mettrait cent ans à parvenir et que, aujourd'hui on voulait avoir la fortune trop vite et que voilà comment tant de petits marchands et de gens d'affaires se cassaient le nez, que chacun devrait trouver le bonheur dans sa classe. Puis à cela, quand un gros homme en chapeau gris se trouve au café Turc, il quitte quelquefois son Courrier français et défenseur du tems présent, il répond que les faillites payent des droits au gouvernement, que le budget est comme le cœur par où passe tout le sang souillé et qui après avoir attiré le repand, que nous n'avons plus besoin de terre pour nos petits-neveux, mais pour nous, que les maisons historiques sont des préjugés, qu'il n'y a plus besoin de distinctions dans un pays où tout est libre, que le luxe et l'aisance sont un signe de prospérité, que la Révolution est plus de généraux célèbres, et de gens de génie qu'en deux siècles de la vieille monarchie, et achevant sa bouteille de bière, il sort en murmurant le mot de ganaches.

L'Ordre des choses a eu une influence énorme sur la destinée des femmes. Il a aboli sans retour ces barrières qui séparaient les familles. Une jeune fille a une plus grande étendue pour jeter ses filets, et la distinction des femmes mariées en dames et mademoiselles sont de ces idées fabuleuses qui font passer le savant qui en parle comme un [M]. Le bonheur conjugal et la sainteté des mœurs de la famille sont nés de la liberté qui prélué aux choix d'une

femme ou d'un mari beaucoup mieux qu'autrefois; le bonheur restait menacé d'écueils sociaux; mais le sujet de l'aventure dont il s'agit ici signalera pour être les dangers des faciles mésalliances qui seraient à craindre aujourd'hui.

GLIOIRE ET MALHEUR

[2^e édit.]

Dans la rue St Denis et presque au coin de la rue du pélicon il existait encore en 1808, une de ces anciennes maisons construites en bois, dont les murs menaçans semblaient chargés d'hétéroglyphes. En effet quel nom donner à ces X et à ces Y dessinés en profondeur par les pièces de bois transversales dont la couleur tranchait d'autant plus sur la chemise jaunâtre passée par le badigeonneur à ce vieux mur que les poutrelles peintes paraissaient isolées par de petites lézardes qui disparaissaient de chaque côté des lignes parallèles taillées en dents de scie. Le toit triangulaire s'avangait de deux pieds afin de protéger par cette saillie la fenêtre d'un lucarne et un grenier qui pour ne pas charger la maison, étaient construits par des planches élevées l'une sur l'autre comme des ardoises légères et larges. Quatre fenêtres basses et bien rapprochées l'une de l'autre se répétaient à trois étages avec des différences qui auraient pu exciter le génie d'un observateur. Au 1^{er} étage les carreaux intérieurs du vitrage étaient en bois. Au second, les fenêtres possédaient des jalouses vertes et de grandes vitres à rideaux très-claires. Au troisième les croisées à petits carreaux s'ouvraient et se fermaient par le moyen de ces ingénieuses coulisses; par lesquelles les pères faisaient remonter la partie inférieure du vitrage vers le haut, en l'arrêtant à un tourniquet capricieux. Une pièce de bois formidable horizontalement appuyée sur quatre jambages de pierres rongées et qui avaient reçu autant d'épousés de pots de rouge, surplombait le rez-de-chaussée. Au milieu de la large poutre était accroché un ancien tableau représentant un chat qui pelotait. À droite du tableau et sur le champ d'azur vieilli qui déguisait imparfaitement la pourriture du bois, on lisait *Guillaume* et à gauche *meurtre de Cherval* en belles lettres dorées; dont le sens n'avait rongé une partie de l'or moulu partimoniausement réparé sur cette antique enseigne dont les U étaient des V et les V des U selon les lois d'une orthographe immémoriale. Afin de rabâtrer l'orgueil des gens qui vantaient le charlatanisme des commerces modernes, il convenait de faire observer que ces enseignes dont l'ethymologie semble bizarre à plus d'un négociant qui étale de belles marchandises et n'a rien

dans son magasin, étaient le tableau mort d'un ancien tableau vivant à l'aide duquel nos espérances ancêtres avaient renoué à achalander leur maison quand elle était fournie de manière à soutenir cette réputation singulière. Ainsi la truie qui flait, le chat qui pelote, étaient des animaux vivans qui emmerveillaient les passans et prouvaient la patience et l'industrie du 15^e siècle, et lui donnaient une grande supériorité sur les bonne foi, les providence, et les grâce de dieu qui se royaient encore dans la rue St Denis. À l'exception de la porte par laquelle on entrait, la boutique du chat qui pelote était soigneusement défendue par de gros barreaux de fer, et il eût été difficile au passant de deviner le genre de commerce de M. Guillaume, car on ne voyait à travers les barreaux de fer du magasin que les sombres rayons en chêne dans lesquels étaient empilés des paquets de toile brune aussi nombreux qu'une cohorte de harengs qui traverse les mers. Cependant malgré l'apparente simplicité pour ne pas dire plus de cette vieille façade et le dénuement de cette boutique profonde, froide et silencieuse comme la maison d'un usurier, il n'existait pas à Paris de marchand drapier dont les magasins fussent plus fournis que ceux de M. Guillaume. Tous les matins sur les six heures, il veillait lui-même à l'enlèvement des immenses volets ferrés auquel procédait un vieux domestique de confiance; il assistait à l'arrivée de ses trois commes et ses deux petits yeux gris qui semblaient avoir été pratiqués sous son front jaune avec une vrille, scrutait leurs visages et leurs mouvemens de manière à les faire trembler quand ils avaient commis quelque escapade. C'étaient des jeunes gens confiés à ses soins par leurs pères, riches manufacturiers d'Elbeuf et de Louviers ou de Sedan et il croyait de son devoir de les maintenir dans les bornes de cette rigide éducation que les négocians de l'ancienne roche donnaient à leurs enfans. Malgré les cent mille sens qui attendaient chacun de ses trois apprentis, aucun d'eux n'eut osé rester à la table du patron au moment où le dîner se servait. Il ne leur donnait aucune réplique. Un recevait les draps et les visitait au moyen d'un rouleau placé en haut de la boutique, sur lequel glissaient les pièces, l'autre était chargé du détail de la vente journalière et le troisième devenu par degrés le confident du maître

GLIOIRE ET MALHEUR

[3^e édit.]

Il existait en 1808, dans la rue St Denis presque au coin de la rue de la Tabletterie, une maison, [assez rayé r.] très [rayé 2.] rue du pélicon

NOTES ET VARIANTES

Page 39.

a. LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE F : GLOIRE ET

MALHEUR *ant.*

b. Dédicé [...] Montheau *adh.* F : Au milieu [...] existait

c. Au milieu [...] naguère F : Il existait encore [en

encore, il y a peu de temps B : Il existait encore [en

1808 dans *royé*], il y a peu de tems, au milieu de la rue

Saint-Denis, et presque au coin de celle du Petit-Lion *ms.*

d. aux historiens F : aux romanciers B : aux roman-

ciers et aux antiquaires *ant.* On voit ici l'évolution de Balzac,

depuis le créateur encore influencé par Walter Scott en 1829, jus-

qu'à celui qui, dans la « Préface » de « La Femme supérieure », en

1838, se voudra « plus historien que romancier ».

e. [avril *royé*] mars, *ms.*

f. de la bourgeoise B : de l'opulence *ant.*

g. seizième F : xv^e B : xv^e *orig.* : [15 *royé*]

16^e *ms.*

1. Mme Hanska ayant demandé l'explication de cette dédicace, Balzac répondit, le 2 mars 1843 : « Marie de Montheau est la fille de Carnille Delannoy, l'amie de ma sœur et la petite-fille de Mme Delannoy, qui est comme une mère pour moi. » Fille du munitionnaire Doumerc, Josephine Doumerc était restée liée à la mère de Balzac qui avait été sa demoiselle de compagnie, et fut jusqu'au bout une affectueuse, paternelle et généreuse vieille amie pour Balzac. Si la reconnaissance de ce dernier s'est exprimée dans la dédicace de *La Recherche de l'Absolu*, la dédicace de *La Maison du chat-qui-pelote* comportait sans doute une signification plus secrète. Carnille de Montheau, fille de Mme Delannoy et mère de Marie, était morte en 1837 dans des conditions et pour des raisons qui rappelaient de façon singulière le drame de Laurence. Malgré les chagrins que lui avait donnés son mari, elle l'avait aimé jusqu'à son dernier souffe et « contre toutes les contrariétés de la famille » (cf. M. Fargeaud, *Balzac et La Recherche de l'Absolu*, Hachette, 1968, p. 89). Sa fille Marie, à qui Balzac dédiait *La Maison du chat-qui-pelote*, était née pendant les derniers moments de l'agonie de Laurence en 1825.

2. En fait, la rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, à ne pas confondre avec une autre rue existant aussi alors : la rue du

Petit-Lion-Saint-Sulpice. Elle devint en 1868 la partie de la rue Triquetton comprise entre les rues Saint-Denis et Dussobbs. Elle s'était appelée, d'après une enseigne, rue du Lion-d'Or (1360), du Lion (1421), du Grand-Lion (1474) (J. Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*).

3. « Le vieux Paris n'existera plus que dans les ouvrages des romanciers assez courageux pour décrire fidèlement les derniers vestiges de l'architecture de nos pères », déclarera Balzac en 1844, dans *Ce qui disparaît de Paris*. En même temps, il rappellera dans *Les Petits Bourgeois* avoir ainsi sauvé de l'oubli le tourniquet Saint-Jean dans *Une double famille*, et la maison du chat-qui-pelote. Citant ces rappels, Pierre-Georges Castex note en outre que, en 1829, la rue Saint-Denis venait de subir des modifications qui expliquent le mot « naguère » (éd. Garnier, p. 21, n. 2 et 3). Quant à la rue Saint-Denis, rappelons que, au milieu du xviii^e siècle, Louis Sallambier, trisaïeul de Balzac et marchand-fabricant de galons, son frère Michel, maître boutonnier, son troisième frère Henri, boucher, leur sœur Giot, épouse d'un maître rubannier, et leur sœur Chauvert, belle-fille et belle-sœur d'un marchand de galons, étaient tous établis rue Saint-Denis. La draperie entra dans la famille par Michel, fils de Louis et frère du grand-père de Balzac, qui épousa la fille d'un drapier d'Elbeuf et s'installa rue Tirechape, puis rue Saint-Honoré à l'enseigne de *La Toison d'or*. Son fils Claude, « le cousin Sallambier », reprit l'aune et *La Toison d'or*, et épousa la fille d'un autre gros drapier du Marais, Jean-Baptiste Marchand, maître de *La Clef d'argent* dont l'enseigne décorait l'étroite façade d'une antique maison de la rue de la Limace, ancienne rue aux *Chats* (cf. Ph. Hazard de la Monnagère, art. cité dans la Bibliographie).

4. « L'Antiquaire », comme Balzac se désigne en commentant son récit, le poète aussi s'attarde et s'anime dans la contemplation de la vieille maison du Marais. Elle revendra, presque identique, presque obsessionnelle, dans *Le Martyr calviniste*, en maison Lecanus, puis dans *Le Curé de village* où elle sera aussi la maison d'enfance de Véronique.

Page 40.

a. cet observateur, ennuyé B : [le mystérieux *royé*] l'impartant observateur, fatigué *ms.*

1. Le 11 février 1794, un décret de la Convention désignait une commission chargée « d'inventorier et de réunir dans des dépôts convenables les livres, instruments et autres objets de sciences et arts propres à l'instruction publique ». Le 13 octobre, un nouveau décret constituait le Conser-

variole des Arts et Métiers qui s'installait au printemps de 1799 dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

Page 41.

2. Mais il faut dire [p. 40, 13 lignes en bas de page] fournit *adl.* sur le manuscrit, modifiée ensuite au fil des textes et son *voici la rédaction primitive, fort différente* puisque Balzac et son *personnage admirait sincèrement l'enseigne* : Il faut dire aussi qu'il serait difficile à un peintre moderne de donner à un chat une figure aussi merveilleusement sérieuse, de lui faire tenir d'une manière plus comique sa raquette aussi grande que lui et de le dresser aussi plaisamment sur ses pattes de derrière pour niter une énorme balle renvoyée par un gentleman en habit brodé. Dessin, couleurs, accessoires, attitudes, tout était traité avec un rare talent. Le temps avait altéré cette peinture naïve de manière à rendre encore la scène plus comique par quelques incertitudes qui mettraient l'admirateur dans l'embarras. Ainsi la queue mouchetée du chat était découpée de telle sorte qu'on pouvait la prendre pour un spectateur, tant les queues de chat de nos ancêtres étaient grosses, hautes et fournies *ms.*

1. Nom traditionnel chez les drapiers depuis *Maitre Patelin*, repris par Molière dans *L'Amour médecin* et, tout près de Balzac, par Scribe en 1822 dans *La Pension bourgeoise* où figurent M. et Mme Guillaume, marchands de drap rue Saint-Denis. « Les Guillaume étaient nombreux dans l'*Almanach du commerce* », remarque P.-G. Castex, qui a aussi démontré une vingtaine de marchands de draps établis rue Saint-Denis en 1810, date approximative du début de ce récit.

2. Balzac se souvient d'avoir imprimé le *Petit dictionnaire critique et encyclopédique des enseignes de Paris*, par un *boutier de Paris*, qui d'ailleurs lui a longtemps été attribué, à tort. On y trouve, vait une *Truie-qui-file* rue du Marché-aux-Poirées. Mais, dans son *Histoire de la rue Saint-Denis*, le docteur Vimont a recensé dans cette rue même une *Truie-qui-file* et deux *Singe-vert*, outre les enseignes citées par Balzac. Dès la seconde ébauche du récit (cf. *Variants*), au lieu du *Singe-vert*, Balzac nommait un « chat-qui-pelotait », souvent donc d'un « vivant tableau », alors que, dans son *Histoire des enseignes de Paris*, E. Fournier notait que le *Chat-qui-pelote* viendrait d'un rebûs : Chaque y pelote (chacon y trouve son profit), P.-G. Castex, qui cite ces textes, signale qu'il existait encore, en 1829, un *Chat-qui-pelote* rue Vauvilliers, un autre rue Vieille-du-Temple et, rue Saint-Denis même, un *Chat-noir*, boutique de drapier qu'avait tenue le père de Scribe, un

Chat, un *Chat-qui-pêche* et des *Chats-qui-se-baignent* (op. cit., p. 24; n. 1 et 2; p. 25, n. 1; p. 5 et 6 et notes). Dans *Les Enseignes de Paris*, ouvrage écrit en 1855 et publié en 1877, le comte L. Clément de Ris (Athanas-Louis Torterat, fils adoptif du sénateur qui lui donna son nom) écrit à propos des « enseignes grotesques », telles que *La Truie-qui-file*, *Le Chat-qui-pêche*, *Le Singe vert* : « On a cru pendant longtemps [qu'elles] avaient pour origine des animaux dressés à faire tel ou tel geste, qui étonnaient les badauds et en faisaient autant de chahuts sans le savoir. M. de Balzac partageait cette opinion. J'ai eu l'honneur de la discuter plusieurs fois avec lui en parcourant les vieilles rues de Tours. » Il ressort des *Portraits à la plume* publiés en 1853 par L. Clément de Ris (né à Tours en 1820) que ses relations avec Balzac dataient du temps où le romancier, tout à la fin de sa vie, aménageait la Chartreuse Beaujon; le dernier séjour à Tours eut lieu en 1848. Par rapport au texte de *La Maison du chat-qui-pelote*, le témoignage ne présente donc qu'un intérêt rétrospectif.

3. « Ses gants blancs déchirés indiquaient qu'il sortait sans doute de quelque nocé », précisait le manuscrit. Dans *Étude de mœurs par les gants* publiée par *La Silhouette* au début de 1830, Balzac notera : « Ce serait une étude curieuse que celle du caractère et des actions par l'inspection des gants, le lendemain d'un bal ou d'un roué ! »

Page 42.

a. Son manteau, plissé [p. 41, 16 lignes en bas de page] impressionné. F. Ce passage avait été déjà à peu près mis au point en B lors d'une réponse du texte initial que voici : Son manteau plissé avec un goût inné pour l'imitation des élégantes draperies antiques laissait voir de petits pieds d'autant plus brillants au milieu de la boue noire du pavé parisien que Pinconnu portait des bas de soie blancs dont les mouchetures attestaient son impatience. Sous son chapeau quelques boucles [soigneusement fermées] < sées > *royal* de cheveux noirs défrisés par l'humidité retombant sur son côté indiquaient qu'il était coiffé à la Caracalla. Une cravatte éblouissante de blancheur rendait encore plus pâle une figure tourmentée dont on oubliait les contours bizarres, la bouche trop large et inclinée, grâce au feu tour à tour sombre et pétillant qui s'échappait de deux yeux noirs. Ses gants blancs déchirés indiquaient qu'il sortait sans doute de quelque nocé, car il était six heures et demi du matin. Sauf quelques marchands attirés qui passaient au galop en réveillant les échos, cette rue si agitée avait un calme dont il est difficile de concevoir la magie si l'on a pas erré dans Paris solitaire à ces heures où son bruit infernal un moment appaisé s'entend dans le

lointain comme la grande voix [et le mugisse < ment > rayé] de la mer. La figure de ce jeune homme formait un tableau un peu plus curieux que celui du Chat qui pelote. Sa bouche sourrait avec amertume, son front [élevé rayé] plissé par une violente contrariété avait quelque chose de fatal, car l'homme n'a rien de plus prophétique que le front. Celui-là était large et haut quand sa peau d'un ton brun restait unie et tendue, il respirait le génie et la grâce. Il faisait mentir de concert avec les yeux toutes les prédictions d'un visage qui aurait été repoussant s'il n'avait pas été sans cesse annohi par une physionomie spirituelle; mais quand ce front chargé de rides qui ressemblait aux jeux de l'éau, exprimait une passion trop forte, cette figure causait une sorte d'effroi. Mobilité à l'excès, la joie, la douleur, l'amour, la colère, le dédain s'y succédaient avec quelque chose de si commutatif qu'on devait involontairement partager les affections qu'il plaisait à ce jeune homme d'exprimer. *ms. A souligner que dans sa première rédaction, ici et, on le verra, tout au long du texte, Balzac définissait Sommeville comme un homme de génie. Partout il corrigera cette définition pour ne laisser finalement qu'un homme de talent.*

1. P.-G. Castex cite A. Luchet qui, en 1830, dans *Esquisses dédiées au peuple parisien*, notait « un encombrement perpétuel » rue Saint-Denis, et « un murmure de pas, de conversations, de cris divers qui commence à quatre heures du matin et ne cesse qu'à minuit »; et Etienne de Jouy qui, dès 1812, dans son *Hermite de la Chaussée d'Antin*, signalait le pénible voisinage de la Halle « pour les gens qui n'ont pas le sommeil dur » (*op. cit.*, p. 26, n. 2 et 3).

2. Selon l'ordre de *La Comédie humaine*, nous rencontrons ici pour la première fois l'usage du verbe pronominal « s'harmonier ». Balzac y était attaché. La forme « s'harmoniser » a aujourd'hui prévalu.

3. Le 20 août 1822, Balzac écrivait à sa sœur Laure : « J'ai acheté un superbe Lavater que l'on me relie ». Ce passage de *La Maison du chat-qui-pelote* et toute *La Comédie humaine*, en particulier par ses métaphores animales, prouvent l'influence exercée sur Balzac par l'inventeur du système physiognomonique.

4. Agréable périphrase pour désigner l'instrument — clysoir ou setingue — servant à administrer ce que Molléne ne craignait pas de nommer un lavement.

Page 43.

a. Quoique couverts [...] sommeil. B : Son cou blanc, son sein virginal couverts d'une étoffe brune en désordre

se voyaient grâce à quelques insertions ménagés par les mouvements ignorés du sommeil. *ms.*

b. L'existant [11 lignes] rencontrèrent *ms. cancellé 2^e version var. post.* : ses yeux bleus rencontrèrent *ms. cancellé 1^{re} version*

1. Si proverbiales, en tout cas, pour Balzac, que la comparaison avec une vierge de Raphaël deviendra presque machinale sous sa plume. En 1844, dans l'ébauche *L'Hôpital et le peuple*, il différenciera : « Raphaël a deux types; celui de ses célèbres vierges, et celui beaucoup moins célèbre mais plus vrai des grosses, fortes filles vigoureusement dessinées qui trouvent leurs robes par des chairs de marbre. »

2. On retrouvera avec cette scène de singulières ressemblances dans la présentation de Yéronique, « la petite vierge », à sa fenêtre, au début du *Cœur de village* : « ... cette vieille maison naïve avait donc quelque chose de plus naïf : un portrait de jeune fille, digne de Mifris, de Van Ostade, de Terburg et de Gérard Dow, encadré dans une de ces vieilles croisées quasi détruites, frustes et brunes que leurs pinceaux ont affectonnées. Quand un étranger, surpris de cette construction, restait béant à contempler le second étage, le vieux Sauvair avançait alors la tête de manière à se mettre en dehors de la ligne dessinée par le surplomb, sûr de trouver sa fille à la fenêtre. » On verra plus loin le vieux Guillaume agir de même.

3. Le nom de fenêtre à guillocine.

Page 44.

a. marchés B : marchés urgens *ant.*

b. les contrées B : ces fournisseurs de l'Empire *ant.*

c. « Dieu vous garde [...] onéreux. *ms. 2^e version* » — Le Notaire de M. Guillaume pour désigner un usurier. *ms.*

1^{re} version

1. Balzac avait publié en 1825 un *Code des gens honnêtes* dont le chapitre *Du notaire et de l'avoué* se donnait comme *Traité du danger que l'argent court dans les études*. Maîtres Guillonnet-Merville et Passerz, un avoué et un notaire amis de sa famille, chez lesquels il avait fait des stages en 1816 et 1818, purent apprécier les leçons qu'il en avait tirées.

2. Très communs dans l'Orénoque ou Humboldt avait pu les examiner lors du voyage qu'il y fit en 1800, les *gymnastes ou angilles électriques* peuvent atteindre jusqu'à deux mètres de long et possèdent pour attaquer ou se défendre le pouvoir de produire ce que Humboldt a décrit comme « la décharge répétée de leurs batteries électriques », décharge paralysante ou même mortelle.

Page 45.

a. retrouvés par Cuvier dans les carrières B : retrouvés par M. Cuvier *orig.* : échappés au naufrage de 1789. *ms.*
b. à regretter B : à menacer un confrère du Syndic, à regretter *ant.*

1. A Moret, précisait la première ébauche, Cuvier avait publié ses *Recherches sur les ossements fossiles* de 1811 à 1824, très attaché au passé. Il évoquait ici les « juges-consuls » de l'Ancien Régime qui jugèrent en matière commerciale jusqu'à l'institution du tribunal de commerce en 1808.

3. Ce régime du maximum, instauré par une loi du 2 mai 1793, avait fixé notamment le prix maximum et la distribution des denrées en prévoyant des peines allant jusqu'à la mort pour les contrevenants. Elle était destinée à combattre l'agiochage, l'accaparement et, leur conséquence, la terrible misère qui sévissait alors. Le 24 février 1794, la Convention avait voté un supplément. Mais cette loi fut abrogée finalement dix mois plus tard. Elle s'était révélée aussi parfaitement insane qu'inoportante.

Page 46.

a. deux de *add. ms.* Ce changement préalable à l'introduction de Lebas, seul des commis à être orphelin et pauvre.

b. manufacturiers [D'Elbeuf, *royal ms.* Le grand-oncle de Balzac, le drapier Michel Sallambier, faisait des affaires à Elbeuf et avait épousé la fille d'un drapier d'Elbeuf. Cette notice, dans le manuscrit, rebelle-t-elle un scrupule de délicatesse familiale ?

c. francs F : écus *ant.*

1. En 1882, cinquante-trois ans après Balzac, Zola ne fera pas raisonner autrement les archaïques adversaires du *Bonheur des dames*.

2. Le Plan du chef de bureau Rabourdin, dans les premières pages des *Employés*, développera amplement ce point de vue.

Page 47.

a. chacun des apprentis, et même le plus ancien, F : chacun des apprentis, et même le plus jeune, B : le plus jeune *ant.*

b. douze F : sept *ant.*

c. trois FC : deux *ant.*

1. L'église Saint-Léon-Saint-Gilles est située rue Saint-Denis. Pour la famille Guillaume, « moins de cent mètres à parcourir dans la direction du Châtelet, et la rue à traverser... », commente P.-G. Castex (*Op. cit.*, p. 35, n. 1).

2. C'est-à-dire d'une étoffe de coton : signe de la parcimonie des parents.

3. On pratiquait alors le calcul annuel des appointements.

4. Ce chiffre a appelé un commentaire de P.-G. Castex : « Il a été indiqué plus haut que M. Guillaume " attendait ses trois commis ". La contradiction est flagrante et vient du " *Farine corrigée* ", où Balzac a substitué ici " trois " à " deux " (et de même, plus loin, " cinq " à " quatre ") sans prévoir les incidences nécessaires d'une telle correction » (*op. cit.*, p. 35, n. 4). On peut remarquer, en outre, que la deuxième ébauche de *Glorie et malheur* s'interrrompt justement sur les trois commis. Lebas, orphelin pauvre, n'était pas encore compris dans la revue du personnel de la maison Guillaume. A moins que, déjà prévu et en raison du rôle important qu'il aurait à jouer, l'introduction de ce personnage ait provoqué l'interruption de cette ébauche : il apparaît dès les premières pages du manuscrit définitif en même temps qu'Augustine et Sommerivieux, absents aussi de la deuxième ébauche. A l'origine de la confusion des chiffres, il y aurait donc le fait que, pour Balzac, Lebas n'était déjà plus « un des commis ».

Page 48.

a. ornat habituellement F : gardait habituellement sur B : ornat habituellement *orig.* : mettait toujours sur *ms.*

1. En publiant un extrait de l'« *Employ du temps* » détecté par Mme Sallambier à l'usage de ses filles, Mme M.-J. Durry souligne que la grand-mère de Balzac avait « sur l'éducation des filles des idées draconiennes, et un esprit de système qui s'était traduit par des réglementations serrées. » (*Balzac. Un début dans la vie*, C.D.U., 1953, p. 73-77). Ces commentaires pourraient s'appliquer mot pour mot à Mme Guillaume.

Page 49.

a. aux volontés d'une mère *add. ms.*

1. En 1871, ce fait s'expliquera autrement : dans *La Fortune des Rougon*, Zola écrit de Pascal qu'il « ne paraissait pas appartenir à la famille. C'était un de ces cas fréquents qui font mentir les lois de l'hérédité ».

2. Dans l'« *Employ du temps* » de la grand-mère Sallambier, il était prescrit : « à 7 heures, levée, de 7 à 8, Propreté, Nettoyé les dents, lavé les mains visage et arrangement de chambre [...] il y aura punition ou mortification quand la toilette ne sera pas faite à 2 heures. »

3. Dans l'« Employ du tems », le « Travail d'utilité » est prescrit de 10 à 12 heures le matin, de 5 à 7 l'après-midi avec commentaire : « J'entens le matin, de 5 à 7 l'après-midi le tricot, le feson, la broderie — les ajustemens de poupée sont de récréation »; « la récréation sera supprimée le soir lorsque les devoirs de la journée n'auront pas été suivis. »

4. Dans la *Physiologie du mariage*, Balzac avait écrit : « Examinez avec quelle admirable stupidité les filles se sont prêtées aux résultats de l'enseignement qu'on leur a imposé en France [...] Les filles sont élevées en esclaves et s'habituent à l'idée qu'elles sont au monde pour imiter leurs grand-mères. »

5. « Employ du tems » de la grand-mère : « de 3 à 4 l'étude grammairiale, il faut l'apprendre par cœur peu à peu, je surprendrai de tems en tems par des répétitions pour m'assurer des progrès. »

6. Toujours imprimée au début du XIX^e siècle, l'*Instruction sur l'Histoire de France et sur l'Histoire romaine* avait été écrite au XVII^e siècle par l'abbé Le Raegois du temps qu'il était précepteur du duc du Maine. Ce détail précis, et tout le passage concernant l'éducation des femmes, permet de retrouver l'évidente influence exercée sur Balzac par l'ouvrage de Stendhal, *De l'amour* : influence déjà manifestée dans la *Physiologie du mariage* et qui se prolongea nettement dans les premières scènes de *la vie privée*. Pour en juger, il suffit de lire un extrait du *Livre second*, au début du chapitre LV intitulé *Objection contre l'éducation des femmes* : « Mon colonel, M. S***, a quatre filles, élevées dans les meilleurs principes, c'est-à-dire qu'elles travaillaient toute la journée [...] elles lisent la Bible de Royzumont, elles apprennent le bêta de l'histoire, c'est-à-dire les tables chronologiques et les vers de Le Raegois; elles savent beaucoup de géographie, font des broderies admirables [...] elles perdent à jamais le temps pendant lequel il est donné à la machine humaine d'acquiescer des idées. »

7. La pauvre Laurence donne à ce passage la confirmation de la chose vécue : « J'ai retourné, visité les draps. Ce n'est pas un petit ouvrage », écrit-elle de Villeparisis. Plus tard, mariée : « Je suis mille fois heureuse que mon man papier élevée au ménage. Ma maison est rangée comme un papier à musique. Tout est propre [...] j'ai pris courage à tout cela pour économiser le plus que je peux [...] je fais mes robes moi-même » (*Corr.*, t. I, p. 96 et *Lev.* A 378, fos 232-233).

Page 50.

a. Mme Roguin [...] diamants; F : leur oncle le notaire et sa femme qui avait des diamants; *ant.*

- b. le jeune Rabourdin, sous-chef aux Finances; F : un cousin chef de division au ministère de la guerre; *ant.*
- c. M. César Bironneau [...] Bourdonnais F : les négociants les mieux famés de la rue des Bourdonnais *ant.*
- d. et son beau-père M. Cardot; *add.* FC. Cette addition et les trois variantes précédentes introduiraient des « personnages repa-raissants » dans « La Comédie burlesque ».
- e. empaquetés B : scetés *ant.*
- f. Par trois fois, Balzac a corrigé ce mot, et s'est trompé chaque fois : wisht FC : wisk F : wisht *ant.*
1. Jeux peitris aussi chez les Balzac : « Nous sommes de bons bourgeoisis, nous ne donnons pas dans les extrêmes, le soir, le whist ou le boïton, quelquefois l'écarté... », écrivait Laurence à Laure, ou : « Honoré va son petit bonhomme de chemin, tantôt triste, tantôt gai [...] toujours jouant au tric-trac » (*Lev.* A 378, fo 216).

Page 51.

- a. Augustine orig. : Angélique *ms.*
- b. d'Augustine orig. : d'Angélique *ms.*, à la place de la jeune fille royé. Il est difficile de savoir pourquoi Balzac a, par deux fois dans une page du manuscrit, prénommé son héroïne Angélique.
1. Laurence annonce à Laure qu'elle a été invitée à un bal : « Je saurai donc toute la nuit comme une perdue, rentrerai à minuit. Je me levai à sept heures » (*Lev.* A 378, fos 205-208).
2. Même régularité dans la vie de Laurence telle qu'elle la peint à Laure : « à sept heures levée, à neuf heures lit fait, peignée, débarbouillée, jupon de laine arrangé comme le tien, habillée et prières faites car vous saurez mon bijou que je n'y manque pas » (*Lev.* A 378, fo 197).
3. « La seur tourière », « une régularité monastique », « un silence de cloître » : jusque dans le vocabulaire de l'écho servateur de *La Maison du chat-qui-pelote*, on retrouve l'écho des lettres de Laurence quand elle expliquait à sa seur l'atmosphère de la maison familiale, qu'elle nommait « notre hermitage », « car nous vivons un peu en anachorètes surtout du côté du silence » (*Lev.* A 378, fo 213).
4. Dans ce trait à propos de romans écrits respectivement par Mme d'Aulnoy et Mme de Tencin, P.-G. Castex voit encore une souvenance : « Balzac se souvient peut-être de la facilité avec laquelle la femme du drapier Sallambier son cousin renvoyait les domestiques : « La cousine Sallambier n'a pas encore de domestique, la dernière est restée quinze jours. » » (*Corr.*, t. I, p. 134) (*op. cit.*, p. 41, n. 2).
5. Encore un détail à rapprocher de l'histoire de Véro-

rique adolescente : au début du *Caré de village*, on apprend que la lecture, la nuit aussi, du roman de *Paul et Virginie*, « ravagea le cœur » de « cette fille solitaire, confinée dans cette noire maison ».

Page 52.

a. Rien de plus naturel [p. 51, 4 lignes en bas de page] détaillé. *add. ms. var. post.* À la suite, cette phrase que l'on ne retrouve plus dans l'originale : Ajoutez à cela que les sept habitants de la vieille maison étaient le plus souvent comme des narfragés qui ont abordé une île déserte.

b. trente-sept ans rayé] trois ans, *ms.*

1. Lors du sénatus-consulte du 1^{er} septembre 1812. Ce détail ne cadre pas avec la chronologie de cette partie du récit, établie en 1810 par P.-G. Castex (*op. cit.*, p. 46, n. 3 et p. 54, n. 2). Les petits détails de chronologie d'une époque ou, en outre, il n'était encore qu'un enfant, ont dû donner d'autant plus de mal à Balzac qu'il avait d'abord choisi la date de 1808 pour le début de son récit (cf. la première phrase de la deuxième ébauche et les variantes de la première phrase du manuscrit).

2. « Plus d'un an, nous semble-t-il, commente P.-G. Castex, puisque le peintre va demeurer " huit mois entiers " dans la solitude avant d'exposer le portrait au Salon (ouvert à cette époque au mois de mai) et puisque la scène initiale s'est déroulée au mois de mars suivant » (*op. cit.*, p. 43, n. 2).

Page 53.

a. [un homme de génie rayé] un jeune peintre, *ms.*
b. la nature vraie, B : la nature et de la vérité, *ami.*
c. [cinq rayé] huit *ms.*

1. À juste titre, P.-G. Castex remarque que « ces cinq mois, ajoutés par Balzac en 1835, semblent empruntés à la Méditation de Lamartine intitulée *L'Homme* » :

*Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un être borné qui se souvient des cieux.*

Page 54.

a. [imagique rayé] vivante *ms.*
b. le public, quelquefois juste F : un public, toujours juste *ami.*

1. Parmi les *Œuvres posthumes* de Girodet, qui, en 1829, venaient d'être publiées par Coupin, figurent notamment,

avec un long poème intitulé *Le Peintre*, des traductions de poèmes grecs et latins.

2. Ce passage pourrait renforcer l'hypothèse d'un souvenir de Girodet et d'une de ses œuvres exploité pour la mise en œuvre de *La Maison du chat-qui-pelote* (cf. Introduction, p. 34-35). O. Bonard pense que, dans cette œuvre notamment, « le lecteur, décèle sans peine et invariablement une image privilégiée qui semble avoir constitué le point de départ du drame et fourni au romancier, sinon l'idée première et définitive, du moins l'occasion d'en rassembler et d'en exploiter les sources » (*La Peinture dans la création balzacienne*, p. 69). L'« Enjeu de vierge », qui eut tant de succès au Salon de 1812, aurait-elle donné un élan sinon au drame tout entier, dont la source profonde est tout autre, mais aux épisodes se rattachant au portrait d'Augustine qui sert de point de départ à l'intrigue?

Page 55.

a. Mme Roguin F : Mme Vernier *ami.* *Ce changement de nom, qui faisait d'un personnage venu de « César Bironneau » une parente des Guillemins (comme alors que Mme Vernier était une tante des jeunes filles), est noté ici une fois pour toutes.*

b. Le babû [...] La cousine F : Le babû de Mme Vernier inspira [...] demander secrètement à sa tante de l'accompagner au Louvre. La tante *orig.* : Augustine confia à Mme Vernier son désir d'y aller. La tante *ms.*

c. sa petite cousine F : sa nièce *ami.*
d. inspiré », FC : fait faire », *ami.*

1. Le Salon se tenait en effet au Louvre sous l'Empire, toutes les années paires, donc tous les deux ans.

Page 56.

a. d'amour. *orig.* : de génie. *ms.*

Page 57.

a. que les arts [...] Négoce. B : que les arts [...] tribunal de ces hommes intéressés. *orig.* : de condamner encore une fois les arts et leurs producteurs rayé] la pensée au tribunal de ces hommes intéressés *ms.*

b. de [génie rayé] talent, *ms.*

c. Incapable de deviner [...] d'imagination, B : Elle se crut capable de soutenir les rudes chocs qui résultent de l'alliance d'une femme aimante et simple avec un homme puissant d'imagination *ami.* *Notable changement.*

1. sans apercevoir [...] lui. B : ou plutôt elle ne pense à rien n'apercevant aucunes disparates entre elle et lui. *orig.* : ou plutôt [...] n'apercevant pas de disparates. *ms.*
 2. tout à coup [8 lignes] l'avenir. *add. ms. var. post. cf. var. préc.*

1. Désappointement d'autant plus cruel pour les Guillaume qu'ils avaient dû éprouver quelque difficulté à chercher les deux tableaux de Sommeville; qu'il s'agisse du Salon de 1810, où il y avait eu 534 exposants et 1171 ouvrages admis, ou du Salon de 1812 où il y avait eu 557 exposants et 1299 ouvrages admis.

Page 58.

a. même, instinctivement. *orig.* À la suite dans *ms.* Depuis ce jour elle ne vit que trois fois le jeune peintre dont la renommée lui apprit le nom.

b. Théodore F : Henri *orig.* : Henry *ms. où ce prénom est généralement orthographié ainsi, bien que l'on trouve dans quelques Henri. Ces changements sont indiqués ici une fois pour toutes.*

c. amoureuses pensées, F : joyeuses pensées, B : joyeuses peines, *ant.*

Page 59.

a. où personne [...] analysés. B : Ce fait était d'autant plus extraordinaire qu'Augustine ne pouvait se permettre ni un geste ni un regard qui ne fussent vus et analysés par Mme Guillaume ou par Joseph Lebas. *orig.* : et où Augustine ne pouvait pas se permettre un geste ou un regard

[comme dans *orig.*] Lebas. *ms.*

b. cinq FC : quatre *ant.*
 c. coupon restant. FC : coupon. B : coupon restant. *ant.*

1. Le Code de commerce de 1808 avait rendu obligatoire l'inventaire annuel.

2. P.-G. Castex rappelle que « ce mode d'étiquetage est traditionnel dans la draperie. Une comédie de Labiche s'intitule *Le Cabaretier* X.B.T. » (*op. cit.*, P. 55, n. 3).

3. Papier nommé d'après le chancelier Le Tellier qui le fit fabriquer pour les actes officiels au format de 0,44 sur 0,34.

Page 60.

a. d'une liquerie de ménage, *orig.* : de cassis fait à une terre de M. Guillaume *ms.*
 b. voir *Cendrillon add. B*

1. Il s'agit soit de *La Cendrillon des écoles*, soit de *La Chatte merveilleuse ou la Petite Cendrillon*, vaudevilles créés l'un et l'autre aux Variétés en novembre 1810.

Page 61.

a. sur lequel [...] Ce tabouret *add. orig.*

b. Étienne et compagnie F : Leroux et compagnie *ant.* Un peu plus loin on retrouve Étienne et compagnie qui figurait dans le texte des *manuscrits*.

1. Trait de caractère encore que cet archaïsme volontaire de M. Guillaume. « Selon M. Maroté (*Le Vocabulaire et la société sous Louis-Philippe*, P. 31). *La Maison du chat-qui-pelote* est la première œuvre littéraire où l'on relève le mot *dividende*, destiné à remplacer le mot *produit*. La substitution d'un terme à l'autre est significative. Le mot *dividende* implique le principe d'une répartition propre aux affaires, de plus en plus nombreuses, mises en exploitation par le système capitaliste, alors que le mot *produit* convient encore à des affaires comme celle de M. Guillaume, dont le profit est perçu par un bénéficiaire unique, un patron », note P.-G. Castex (*op. cit.*, P. 56, n. 2).

Page 62.

a. faillite Lecocq. B : faillite Lecocq et m'en tirer. *ant.*

b. fabriquer F : faire fabriquer *ant.*

Page 63.

a. mit sa tête pointue dans *orig.* : confia sa petite tête à *ms.*

Page 64.

a. prodigieusement *orig.* : un peu *ms.*

b. délicatesse B : pudeur *orig.* ; prudence *ms.*

c. maison B : maison gothique *ant.*

Page 65.

a. M. Lourdois, *add.* F issue de « César Brocheau ».

b. quatrième F : troisième *ant.*

c. qu'affectionnaient *orig.* : où voyageaient *ms.*

Page 66.

a. un esclandre F : une esclandre *orig.* ; un esclandre *ms.*

Page 67.

a. le chevalier de Sommerieux F : le comte de Sommerieux *ant.*

1. Trois artistes, en effet : Claude-Joseph Vernet (1714-1789), peintre; Henri-Louis Cain, dit Lekain (1729-1778), tragédien; Jean-Georges Noverre (1729-1810), chorégraphe.

2. Encore des « artistes » : le chevalier de Saint-Georges (1745-1799), métriste originaire de la Guadeloupe, composait de la musique, mais il fut surtout célèbre pour ses talents d'escrimeur et, plus encore, pour les sommes folles qu'il dépensa en fêtes et au jeu. François-André Danican, dit Philidor (1726-1795), le plus brillant de la dynastie musicale des Philidor et l'un des fondateurs de l'Opéra-Comique, fut aussi le premier joueur d'échecs de son temps. Il n'est cependant pas réputé avoir été « meure-de-faim » ou paillard percé.

3. Girodet aussi était noble : il était né Anne-Louis Girodet de Roussy.

Page 68.

a. Roguin est devenu son notaire F : M. Vernier est son notaire *ant.*

b. douze mille livres F : dix-huit mille livres B : vingt-quatre mille livres *ant.*

1. Publié pour la première fois en 1802 : une divertissante lecture pour une « petite-maitresse ».

2. A force de diminuer les rentes de Sommerieux, Balzac finit par produire une erreur historique puisqu'il annonçait plus haut que le peintre allait être « créé baron ». Or cet anoblissement impliquait un revenu d'au moins quinze mille francs, stipulé par le décret impérial du 1^{er} mars 1808 qui avait rétabli les titres nobilitaires supprimés par la Révolution. Il est du reste probable que cet anoblissement était prévu au titre de sa fortune, car Napoléon n'était guère généreux en fait d'honneurs, sinon pour les militaires ou ses grands commis. Quant à ses artistes, Gros lui-même fut nommé baron par Louis XVIII.

3. En 1808 et, en outre, maire du VII^e arrondissement de Paris, Jean Dupont (1737-1819), commerçant puis banquier sous l'Ancien Régime, administra la Caisse d'escompte sous l'Empire, et recevra encore de Louis XVIII un siège à la Chambre des pairs.

Page 69.

a. au Vice-Connétable B, c'est-à-dire Berthier : là M. le

Marchal... *royé*] au Grand-Connétable *m.s.*, c'est-à-dire Lucien Bonaparte.

b. Est-ce flatteur? *add. B.*

1. « Ce nom, note P.-G. Castex, paraît façonné sur celui de Conegliano, porté par le maréchal Moncey, dont il est plusieurs fois question dans les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantes » (*op. cit.*, p. 66, n. 4). Voir toutefois la note 1 de la page 87, où se trouve indiquée une origine plus probable.

2. La mémoire affective de Balzac lui a-t-elle inconsciemment fait retrouver, pour peindre l'atmosphère dans laquelle se décide le mariage d'Augustine, les expressions mêmes dont il s'était servi pour expliquer à Laure l'atmosphère du même moment de la vie de Laurence? « Quant à maman, rappelle-toi les derniers jours de ta demoiselle, et tu pourras comprendre ce que Laurence et moi endurens [...] Maman suit l'exemple de la Nature. Elle est massacrante pendant cinq heures, et gaie, affable un moment » (*Corr.*, t. I, p. 108).

Page 70.

a. ses futurs parents aimables. B : presque de l'aimabilité à ses futurs parents. *orig.* : ses futurs parents de bien braves gens. *m.s.*

Page 71.

a. gâter de bonnes toiles. F : [Barbouillet *royé*] gâter de bonne toile *m.s.*

b. enséchés B : amassés *ant.*

c. les cent mille écus de ta dot. F : cinquante mille écus *ant.*

d. pour bien [...] constituer. F : pour que les donations qu'il se propose de te constituer soient soigneusement hypothéquées. *ant.*

e. Quelques mois *orig.* : Un mois *m.s.*

1. Balzac, qui était orfèvre, écrivit en mars 1830 dans *Des artistes* : « L'avantice est la mort du génie : il faut dans l'âme d'un créateur trop de générosité pour qu'un sentiment aussi inéquiquin y trouve place. » L'artiste « n'a pas cette respectable avidité de richesse qui anime toutes les pensées du marchand ».

2. Montzaigle avait bien promis : « deux beaux boutons en Diamant, un collier de perles de cinq ou six rangs, réunis par un brillant Diamant de toute beauté... deux cachemires magnifiques... une robe de tulle de soie... un voile carré... un sac moitié blanc tout brodé en acier... une pointe de dentelle noire... une robe de satin... des ceintures plus jolies

les unes que les autres... quelques saphirs... des gants... un évanouilli... des bas... quelques bagues » (*Low.* A 378, fos 224-225).

3. « Qu'il en soit bien ainsi ! » « Soit ! ».

4. Balzac a beaucoup remarqué les chiffres des dots et espérances des demoiselles Guillaume. On a vu que Virginie doit avoir cinquante mille écus de dot. On peut se demander avec P.-G. Castex : « Est-il concevable qu'Augustine, la cadette, reçoive le double? et qu'elle puisse s'attendre à recueillir un jour " quelques centaines de mille francs " alors que cinquante mille autres écus seulement, soit cent cinquante mille francs, ont été promis au futur époux de Virginie? À moins d'admettre qu'une dot et des " espérances " plus élevées doivent compenser pour le ménage Sommevilleux l'attribution du fonds de commerce au ménage Lebas. Mais rien dans le texte ne permet d'étayer cette hypothèse et il est plus légitime de penser qu'une fois encore Balzac, en se corrigeant, a introduit dans le récit une incohérence » (*op. cit.*, p. 70, n. 1).

5. Une phrase terrible quand on connaît l'affreuse histoire de Laurence. De quel poids sinistre ont pesé sur la malheureuse sœur de Balzac de telles signatures données sans le consentement de sa mère! Le drame est né de là. Dès la première signature, Mme Balzac réagit avec une violence inouïe : « tu dois sentir tout le *noir* de cette conduite », écrit-elle à Laure. Elle rompt avec sa fille : « je ne veux ni la voir ni lui écrire. » Elle refusera d'aller aux couches de Laurence : « je ne suis plus maîtresse de l'aimer », au baptême de son enfant : « si je suis grand-mère de *fais* je ne le suis pas de *avoir*. » Elle interdira aux sœurs de la voir. Laurence, déjà atteinte, écrira à sa sœur : « j'ai été malade pendant trois mois, personne n'est venu me voir une seule fois [...] Il n'y a que le petit Henri qui malgré la défense de maman est souvent passé m'embrasser. » Quelle lourde charge pour le cœur de Balzac si, sa sœur morte, il a lu ces lettres (*Low.* A 381, fos 102-103 et 119-120; A 378, fos 232-233).

Page 72.

a. appuyée sur le bras de son père, FC : dominant le bras à son père, F : dominant le bras au modeste M. Lebas, *ant.*
b. Théodore [...] plaisirs, F : Henri [...] plaisirs, B : l'âme puissante et pleine de poésie de Henri de Sommevilleux répandait [...] plaisirs, un luxe d'expansion, de regards et de discours enivrants, *ms.*, *roman annoncé* et *roman de Sommevilleux*.

1. « Voiture à quatre places, sans numéro, qui se loue ordinairement par jour ou par mois », selon le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835.

2. Jusqu'à l'édition Furne, Balzac avait égratigné le prototype : Virginie allait à l'autel de Saint-Léon au bras de Joseph Lebas.

3. Balzac donnera d'autres exemples de prêtres intéressés ou désignés en vers les petites gens : Ginevra et Luigi seront mariés « à la hâte », dans *La Vendetta*; dans *Le Père Goriot*, Rastignac aura à proportionner à sa bourse les derniers devoirs qu'un prêtre doit rendre à Goriot mort. Dans *L'Arsoinnoir*, en 1876, Zola ne donnera pas une image bien différente d'un mariage de pauvres, où un prêtre « dépeçait sa messe, mangeant les phrases latines, se tournant, se baissant, élargissant les bras, en hâte » : il « semblait les unir au milieu d'un démenagement, pendant une absence du bon Dieu, entre deux messes sèches ».

4. Partie de l'actuelle rue Jacob située entre les rues de Seine et Saint-Benoît. Conduisant au Pré-aux-Clercs, elle s'était nommée chemin aux Clercs; puis rue du Pré-aux-Clercs en 1785, enfin rue du Colombier d'après un colombier de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que longeait cette rue. Balzac l'avait bien connue : elle était parallèle à la rue des Marais-Saint-Germain où se trouvait son imprimerie, et les jardins de certains hôtels de la rue du Colombier s'étendaient jusqu'aux maisons de sa rue.

5. L'actuelle rue des Trois-Frères n'a aucun point commun, pas même l'origine de son nom, avec la rue où Sommevilleux s'était installé sous l'Empire. Cette dernière, percée en 1777-1781 entre les actuelles rues de la Victoire et Saint-Lazare, devant son nom à l'avocat Magny de Maisonneuve et à ses deux frères, propriétaires des terrains sur lesquels elle fut ouverte. Elle devint en 1853 une partie de l'actuelle rue Taitbout. À l'époque où Balzac écrivait *Glorie et malheur*, un peintre célèbre habitait rue des Trois-Frères, au n° 7 : Isabey.

Page 74.

a. les premiers emportements *orig.* : la furtive *ms.*
b. l'artiste B : le poète *ant.*
c. cruel, B : vil, *orig.* : atroce, *ms.*

Page 75.

1. Singulièrement, on retrouve le même trait chez Laurence qu'à avait égayée les airs de dignité prude que prenait sa sœur mariée : « Il est très naturel, tout en étant mariée, ayant accouché et nourri ta fille, que tu sois dans la plus parfaite ignorance sur la manière dont on fait les enfants, et si cela pouvait blesser ta pudeur de ne plus te supposer ce que tu

avais étant demoiselle, je suis portée à croire ce mystère et à ne mettre nul doute que tu ne sois comme la Sainte Vierge... le tout en plaisanterie » (*Low*. A 378, fos 255-256).

Page 76.

a. Trois ans après son mariage, B : Bientôt, *orig.*
b. vingt [deux *royé*] et un ans, *ms.*

1. De même, dans les lettres familiales, voit-on Laurence s'enfermer tout aussi courageusement dans le cercle de ses devoirs — « enfin j'ai pris courage à tout cela... » —, économisant, raccommoquant, tenant sa maison « rangée comme un papier à musique », tâchant de trouver de l'argent pour son mari.

2. Balzac a écrit « laissez-aller » et tenait à cette graphie, aujourd'hui tombée en désuétude. Lors des corrections de *La Femme supérieure* (*Les Employés*), il eut des démêlés à ce sujet avec ses typographes et, après plusieurs rectifications de part et d'autre, finit par écrire en marge du Bon à tirer : « La véritable orthographe est laissez-aller » (Manuscrit de *La Femme supérieure*, Bibliothèque nationale, Mss. N.A.F. 6901, fo 143.)

3. Il est singulier que Balzac parle de ruine dans une histoire où l'argent ne semble influencer en rien sur le désastre final. En revanche, il est trop certain qu'il joua un rôle capital dans la tragédie de Laurence.

Page 77.

a. trente-six ans. B : trente-deux ans. *ant.*

b. En songeant [Elle songea *ms.*] [...] malheur. *abd.*
sur le manuscrit. *Addition importante puisqu'elle explicite le titre premier de l'auteur.*

c. vingt [deux *royé*] et un ans *ms.*

1. « M. de Montzaigle fut à mon égard toujours le même, et mon état de santé seul fut cause des plaintes que j'ai portées à maman contre lui... j'ai reconnu toutes les bonnes qualités et les attentions de M. de Montzaigle... j'ai suivi de petits chemins tortueux où je resterai longtemps emportant avec moi la conviction que je suis la cause de mes chagrins. » Emportant avec elle... (*Low*. A 378, fo 203).

2. *Gloire et malheur* : Balzac préparait ici l'explication du titre primitif du récit que l'on trouvera au paragraphe suivant.

3. « Pour le moment, écrivait Laurence dont le mari, comme Sommervieux, rentrait toujours très tard, je passe mes soirées sur l'esprit des loix, quelle lecture sérieuse et abstraite tu vas me dire? Mais je ne m'y endort point ma

sœur... mon projet est de me mettre sur l'histoire de la France, sur l'anglais, etc. Depuis huit heures du soir jusqu'à minuit (suis-je heureuse d'être brave) je suis avec une seule bougie dans ce grand salon qui paraît noir » (*Low*. A 378, fos 226-227).

Page 78.

a. Embarrassée [...] sentiment. *orig.* : étouffée par l'amour et le désir de plaire, elle sentait son esprit et ses connaissances ensevelies sous le sentiment. *ms.*

b. La fidélité [...] d'insensibilité. *orig.* : Son mari se faisait même une arme de la fidélité qu'Augustine lui conservait et l'accusait d'insensibilité. *ms.*

1. Une lettre de Mme Balzac prétend que, par foucades, Montzaigle oblige sa femme à sortir, et que, par ailleurs, il la trompe (*Low*. A 381, fos 126-130).

2. Explication du titre primitif, *Gloire et malheur*, qui inspire à P.-G. Castex la conclusion de son étude de ce récit : « Augustine est morte jeune et après avoir beaucoup souffert ; mais avant de souffrir, elle a vécu ; son amour a donné un sens à son existence, et c'est peut-être elle qui a raison, contre la Raison. Ainsi, dans cette nouvelle réaliste où de bons bourgeois de Paris sont décrits tels qu'ils sont, avec leurs défauts, mais aussi avec leurs mérites, se devine la protestation d'un homme qui oppose à la morne prudence d'une sagesse terre à terre les élans aventureux de la passion romantique. » Il ajoute cette notation importante : « On pourrait croire, en lisant les *Mémoires de deux jeunes mariées*, que la pensée de Balzac s'est embourgeoisée en mûrissant. Il garde cependant sa sympathie pour les imprudences de la passion. M. Roger Pierron cite cette déclaration significative, dans une lettre à George Sand, dédicataire de ces *Mémoires* : « J'aimerais mieux être tué par Louise que de vivre longtemps avec Renée » (*op. cit.*, p. 17).

3. « L'inventaire général ayant lieu à date fixe et le mariage d'Augustine datant de trois ans, nous sommes vers la fin de mars 1814 », remarque P.-G. Castex (*op. cit.*, p. 80, n. 1).

Page 80.

a. quatre *orig.* : cinq *ms.*

b. du comité consultatif *orig.* : du Comité consultatif de la Guerre *ms.*

c. L'économie [8 lignes] et faisait *orig.* : Enfin le tableau célèbre de Henry faisait *ms.*

1. Comme Bonaparte à Marengo, Guillaume avait été assez engagé dans l'affaire pour s'en tirer (cf. var. a, p. 23) victorieusement après avoir frôlé la détourte.

2. Balzac attribue cette maladie des chevaux à l'inaction alors qu'elle était plutôt produite par l'excès de travail ou de chaleur qui déterminait chez eux une inflammation du bas-ventre.

Page 81.

1. Récits assez extravagants de voyages pourtant réellement effectués au Canada par La Hontan au début du XVIII^e siècle; ils furent publiés à La Haye en 1703 sous le titre : *Nouveau voyage en Amérique septentrionale, comprenant plusieurs relations des différents peuples qui l'habitent...* assortis d'une suite publiée par Guendeville à Amsterdam en 1704 et intitulée : *Suite du voyage de l'Amérique ou Dialogue de M. le baron de La Hontan et d'un sauvage de l'Amérique.*

Page 82.

a. ses salons, *orig.* : son salon, *ms.*
b. son talent, *orig.* : son génie, *ms.*

1. Écho des réactions des parents de Laurence contre Montzaigle : « le mari a continué à se conduire en garçon, toujours à la chasse, rentrant à trois, quatre heures du matin », se plaint le père; « il joue... il est toujours en plaisir », grince la mère (*Low.* A 380, fo 23; A 381, fcs 104-108).

2. *Physiologie du mariage* : « O Lord Byron, toi qui ne voulais pas voir les femmes mangeant!... »

3. Cela se faisait depuis longtemps : Joseph Vernet avait exposé une *Vue du port de Dieppe* au Salon de 1765. Mais bien plus près de *Gloire et malheur*, Goureau avait peint une *Vue de Dieppe* assez estimable pour figurer dans la collection Delessert. La vogue de Dieppe était très récente quand Balzac écrivit son récit : « Mme la duchesse de Berry a vraiment du mérite à avoir mis à la mode les bûns de mer de Dieppe, dont la plage est hêtrissée de cailloux », écrivait Castellane le 10 juin 1829. Comme tous les coureurs de la dernière vogue, il découvrit Dieppe cette année-là (*Journal du Maréchal de Castillans*, t. II, p. 202).

Page 83.

a. grossièrement *add.* B.
b. Loroux, F : Charbonneau, *ant.*
c. — Oh! ma mère [*8 lignes*] jugement. *add.* *ms.* *var.* *post.*
d. eut l'imprudence de raconter *orig.* : raconta *ms.*

1. « Tout ce ménage est fou », décrite Mme Balzac à propos des Montzaigle (*Low.* A 381, fo L².143). Faut-il préciser qu'être « bon à mettre aux Petites Maisons » signi-

fait être bon à enfermer? L'hôpital des Petites Maisons avait été fondé en 1557 et destiné « aux pauvres infirmes, aux enfants malades de la teigne, aux femmes sujettes au mal caduc, aux insensés et aux vénéreux ». Installé sur l'emplacement de l'actuel n° 21 de la rue de Sévres (nommée de 1624 jusqu'au XVIII^e siècle la rue des Petites-Maisons), cet asile fut peu à peu affecté seulement à l'interment des fous. Mais, en 1801, il devait être réservé à l'hospitalisation des vieux ménages, des veufs et veuves de plus de soixante ans et nommé alors l'hospice des Petits-Ménages : Mme Guillemeur retarda donc un peu... En 1864, les « Petits-Ménages » furent déplacés à Issy et les « Petites-Maisons » devaient être détruites en 1868 (J. Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, t. II, p. 519-520).

Page 84.

a. divorce *orig.* : [divorce *var.*] séparation *ms.*
b. de cœur, Augustine [...] faibles. B : de cœur, elle se retira convaincue de l'innuité, du danger même qu'il y avait à faire juger les hommes supérieurs par des esprits faibles. *orig.* : de cœur. Elle se retira [...] les hommes de génie par des esprits faibles. *ms.*

1. Balzac aurait-il imaginé la visite d'Augustine à ses parents, lui aurait-il donné une telle importance, en aurait-il tiré cette leçon amère, si Laurence ne s'était pas confiée à ses parents, pour son malheur, et si elle n'avait pas tiré de la même « fatale » démarche la même terrible leçon? Il a pu lire cette phrase écrite alors par sa sœur : « Une femme doit souffrir et se taire » (*Low.* A 378, fo 203).

Page 85.

a. là le luxe [...] richesses. B : là, le luxe [...] richesse; et il y avait autant d'hommages rendus aux arts et à la simplicité que de bon goût. *orig.* : il y avait autant de dédain pour le luxe que d'hommages rendus aux arts et à la simplicité. *ms.*

b. Les accessoires [...] ménagée B : l'accord des pièges tendus à l'œil par tous les accessoires de l'appartement avec ceux d'une vue ménagée *orig.* : , les livres épars, les vues ménagées *ms.*

Page 86.

a. dont la voix [...] politesse. B : Sa voix devenue douce [...] politesse. *orig.* : et la voix polie monta d'un ton. *ms.*

b. vert B : gros bleu *ant.*

c. soigneusement B : supérieurement *ant.*
d. assez en désordre. *orig.* : parfumés *ms.*

1. *Physiologie du mariage* : « De tels meubles sont essentiellement des meubles de perdición. »

2. « Le port de la moustache et de la barbe, sous l'Empire, est propre aux hommes d'armes. On a vu que M. Guillaume, lui, se rasait, comme ses commis », note P.-G. Castex (*op. cit.*, p. 95, n. 2).

Page 87.

1. Cette scène, grâce aux renseignements que M. Jean Lagny a bien voulu nous fournir, pourrait bien apporter une réponse positive à la question qu'il pose dans son article « Victor Lamberet et Balzac » : « La duchesse de Carigliano « Victor Lamberet et Balzac ? » (*AB 1974*, p. 298, n. 2). Clotilde était en effet duchesse de Carigliano, son oncle ayant su mettre à profit l'éphémère royaume napoléon pour marier la fille de son frère André à Alphonse, héritain pour marier la fille de son frère André à Alphonse, duc de Carigliano. Balzac avait toutes les raisons pour s'intéresser à elle. En 1824, époque où sa famille et la duchesse d'Abbrantes l'attiraient à Versailles, la duchesse de Carigliano était installée dans l'un des plus beaux domaines des environs, le domaine de Rocquencourt, qu'elle avait acheté deux ans plus tôt à Daniel Donmarc-Bélan, le cousin de Daniel Donmarc l'ami et le protecteur de Bernard-François Balzac. Elle y vivait avec un militaire, peut-être aussi séduisant que le colonel d'Algemont, le chef d'escadron Eugène Bonnatouf, qu'elle devait d'ailleurs épouser peu avant l'apparition de la duchesse de Carigliano dans *La Maison du chat-qui-pelote*.

2. P.-G. Castex rappelle que « dans la *Physiologie du mariage*, une épouse délaissée va de même trouver sa rivale pour qu'elle lui rende son mari ». Il n'est pas impossible que Balzac ait déjà pensé alors à un épisode de la vie de la duchesse d'Abbrantes (comme il est supposé dans l'introduction) : dans le chapitre « Introduction » de la *Physiologie*, il reconnaissait que cette œuvre devait beaucoup aux « conseils » de la duchesse.

Page 88.

a. prit le mouchoir de la jeune femme *orig.* : prit la jeune femme *ms.*
b. je vous conseillerais B : je vous conseillerais ma [bonne rayé] chère petite *ms.*, *tut et tout au long de la conversation*, Balzac avait truffé les propos de la duchesse de termes d'affection d'assez mauvais goût.
c. imaginez-vous bien B : imaginez-vous bien mon ange *ant.*

d. déjà trop B : déjà trop mon ange *ant.*
e. ma chère, B : ma belle, *ant.*

Page 89.

a. Eh bien, B : Eh bien, chère petite, *ant.*
b. un homme [de génie rayé 1] [à notre portée rayé 2] de talent *ms.*

c. Pauvre innocente [...] naïserie. B : Oh, chère petite naïve, je vous adorerais... *orig.* : Oh, chère petite bécasse, je vous adorerais; *ms.*

1. « Pas pour longtemps, remarque P.-G. Castex, car nous devons déjà être au début d'avril 1814 et Napoléon a abdiqué le 6... » (*op. cit.*, p. 95, n. 2).

Page 90.

a. elles avaient [...] manquaient; *orig.* : de faire la recherche de leurs défauts et des qualités qui leur manquaient; *ms.*

Page 91.

1. « En vivant et en voyant les hommes, il faut que le cœur se brise ou se bronze », avait écrit Chamfort.
 2. Brebis plutôt que moutons, si Balzac songe à la fable de La Fontaine *Le Loup et les brebis*.

Page 92.

a. un artiste F : un parisien *ant.*

1. Jockey : ce mot d'importation récente quand Balzac écrivait *Glorie et malheur* (il l'écrivait *jockey*) désignait alors plus particulièrement un domestique de petite taille employé à conduire les chevaux de voiture en postillon.

Page 93.

a. véritable *add.* B
b. un ami FC : un poète, ami *ant.*

Page 94.

a. Cette scène aurait peut-être à jamais ruiné [p. 91, 3^e ligne du 2^e §] brûlant. *orig.*, *var. post.* Dans sa première rédaction, Balzac donnait une fin notablement plus courte : Cette scène était la ruine du caractère d'innocence et de candeur d'Augustine. Elle renfermait de tels secrets que son bonheur à venir devenait pour elle la plus difficile des énigmes. Bien

des gens crurent voir à tort ou à raison la solution du problème de l'existence d'Augustine postérieure même à cette scène dans l'inscription mise sur une tombe du cimetière Montmartre qui indiquait que Mme de Sommevieux était morte à vingt-sept ans, comme s'il fallait des femmes plus fortes qu'elle aux puissantes étreintes du génie : comme si les fleurs humbles et modestes écloses dans les vallées mouraient transplantées près des cieus aux régions où se forment les orages, où le soleil est brûlant. *ms.*
b. Maffliers, octobre 1829. *add. B.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Édition critique

- BAUZAC : *La Maison du chat-qui-pelote. Le Bal de Secaux. La Vendetta.* Sommaire biographique, introductions, notes et appendice critique par P.-G. Caster. Garnier frères, 1963.
- PRICON (Gaietan) : Introduction à *La Maison du chat-qui-pelote* dans *L'Œuvre de Balzac*, Club Français du Livre, t. I, 1949, p. 159-163.
- BARDÈCHE (Maurice) : Introduction à *La Maison du chat-qui-pelote* dans les *Œuvres complètes de Balzac*, Club de l'honnête Homme, t. I, nouvelle édition, 1968, p. 87-89.
- FARGEAUD (Madeleine) : « Laurence la mal-aimée », *L'Année balzacienne 1961*.
- HAYVARD DE LA MONTAGNE (Ph.) : « Un beau-frère de Balzac : A.-D. Michaut de Saint-Pierre de Montzaigle », *L'Année balzacienne 1964*.
- HAYVARD DE LA MONTAGNE (Ph.) : « Oncle et cousins Sallambier », *L'Année balzacienne 1966*.
- HAYVARD DE LA MONTAGNE (Ph.) : « Sur les pas de Charles Sédillot », *L'Année balzacienne 1968*.
- BONARD (O.) : *La Peinture dans la création balzacienne. Invention et vision picturale de « La Maison du chat-qui-pelote » au « Père Goriot »*, Librairie Droz, Genève, 1969.
- ANDRÉOLI (M.) : « La Maison du chat-qui-pelote », *L'Année balzacienne 1972*.